

# Contre la réforme des retraites, Poursuivons la mobilisation ! Grève interprofessionnelle Mardi 31 janvier 2023

## Non à la réforme des retraites MACRON-BORNE!

Non au recul de l'âge de la retraite ! Non à l'allongement de la durée de cotisation !

Pour la défense de notre système de retraite et de tous ses régimes !

Retrait d'une réforme injuste, véritable régression sociale !

### Pour tous ceux nés après 1968 :

**Alice, 1 enfant, née en 1968**  
Carrière complète dans le privé

#### Avant réforme :

Départ possible à 62 ans : 1641 €  
Départ possible à 64 ans : 1817 €

#### Après la réforme :

**Départ à 62 ans impossible !**  
Départ obligatoire à 64 ans : 1641 €

**2 ans de travail supplémentaires  
et perte de 176 € / mois !**

### Pour tous ceux nés après 1968 :

**Janis, 4 enfants, née en 1969**  
Carrière hachée mais toutes ses annuités

#### Avant réforme :

Départ possible à 62 ans : 967 €  
Départ possible à 64 ans : 1128 €

#### Après réforme :

**Départ à 62 ans impossible !**  
Départ obligatoire à 64 ans : 967 €

**2 ans de travail supplémentaires  
et perte de 160 € / mois !**

**RÉFORME  
DES RETRAITES  
MACRON-BORNE  
2 ANS FERME  
POUR TOUS !**

### Carrières longues :

**Renaud, 2 enfants, né en 1963**  
Ouvrier dans le bâtiment, carrière longue,  
début d'activité à 18 ans

#### Avant réforme :

Départ à 60 ans : 1275 €

#### Après réforme :

**Départ à 60 ans impossible !**  
Départ possible à 62 ans : 1275 €

**2 ans de travail supplémentaires  
et perte de 160 € / mois !**

### Carrières complètes au SMIC :

**Marcel, célibataire, né en 1964**  
Employé dans une société de services, car-  
rière complète au SMIC

#### Avant réforme :

Départ possible à 62 ans : 1217 €  
(avec complémentaire)  
Départ possible à 63 ans : 1265 €  
(avec complémentaire)

#### Après réforme :

**Départ à 62 ans impossible !**  
Départ à 63 ans : 1217 €

**1 an de travail supplémentaire  
et perte de 50 € / mois !**

## Réforme des retraites MACRON-BORNE :

Recul de l'âge légal de 62 à 64 ans et allongement de la durée de cotisation à 43 annuités (44 ans dans certains cas)  
**TOUS PERDANTS !**

### Pas de retraites pour les jeunes !

Les jeunes qui font des études rentrent tardi-  
vement dans l'emploi (âge moyen d'entrée  
dans la vie active : plus de 23 ans) : par con-  
séquent pour avoir toutes leurs annuités, ils  
devront partir bien au-delà de 64 ans !

### Plus de précarité !

Aujourd'hui 1 salarié sur 2 qui liquide sa re-  
traite n'est plus en emploi : chômage, invali-  
dité, inaptitude, ...  
Ces personnes devront rester 2 ans de plus  
dans la précarité

### 1200 € de retraite minimum : mensonge !

C'est une mesure prévue depuis 2003 ! C'est  
1200 € brut de pension (régime de base +  
complémentaires). Pour l'obtenir, il faudra  
avoir réalisé sa carrière complète, soit 43  
années au SMIC !

## Nous pouvons faire reculer le gouvernement !

Il a reculé en 2019-2020 face à notre mobilisation. D'ici le 31 janvier, organisons les réunions d'informations, les assemblées générales pour préparer la grève et sa reconduction

# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE

## Mardi 31 janvier 2023

### MANIFESTATION à 10 h place du 1er mai à Clermont Ferrand